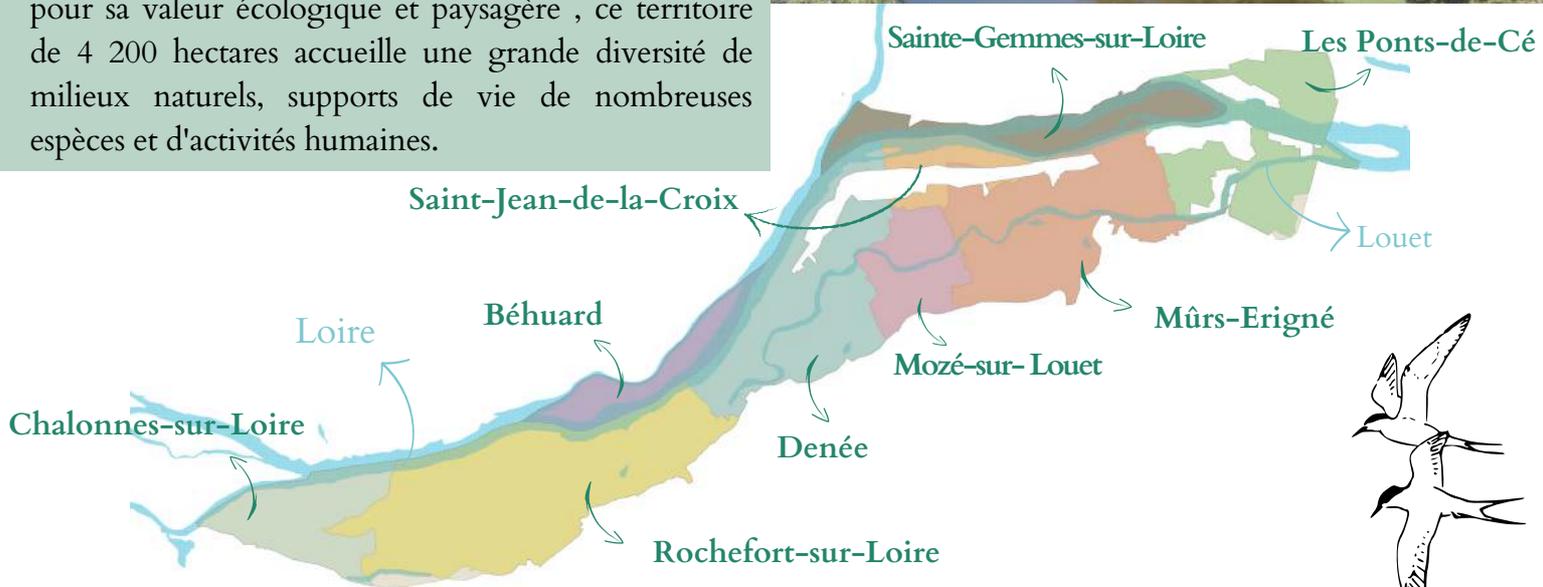


PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) LOIRE ET LOUET

ENQUÊTE PARTICIPATIVE HABITANT-ES DU TERRITOIRE

De Chalonnes-sur-Loire aux Ponts-de-Cé, l'ENS Loire et Louet traverse au total 9 communes. Reconnu pour sa valeur écologique et paysagère, ce territoire de 4 200 hectares accueille une grande diversité de milieux naturels, supports de vie de nombreuses espèces et d'activités humaines.



Pourquoi un plan de gestion ?

Réaliser un plan de gestion permet de définir des orientations conciliant les richesses naturelles et les usages sur un territoire, garantissant la préservation à long terme des milieux naturels et les services qu'ils rendent.

Comment est-il élaboré ?

Étape 1 - Réaliser un diagnostic écologique et socio-économique : inventorier les espèces et habitats naturels, réaliser un état des lieux et une synthèse des données disponibles, enquête auprès des acteurs usagers du territoire (collectivités territoriales, acteurs agricoles et sylvicoles, acteurs touristiques, habitant-es...)

Étape 2 - Définir une stratégie à long terme : trouver les réponses aux questions que posent les structures gestionnaires et usagères du territoire : *Quels objectifs de préservation et valorisation veut-on atteindre pour les milieux naturels ? Quels sont les pressions qui pèsent sur les milieux naturels ? Comment concilier biodiversité et activités humaines ?*



Étape 3 - Définir un plan d'actions : organiser le travail sur 5 ans de façon concrète en identifiant les actions de préservation et valorisation à mettre en place pour atteindre les objectifs prévus sur le long terme (étape 2), les structures qui les réaliseront, les financements nécessaires...

Une enquête participative, pour quoi faire ?

Cette enquête s'inscrit dans la première étape du plan de gestion : le **diagnostic socio-économique**.

Les résultats nous permettront de mieux comprendre les pratiques en place sur le site, les besoins et les représentations des personnes fréquentant ce territoire et de répondre à de nombreuses questions que l'on se pose : *Quels sont les lieux les plus fréquentés, quelles activités sont pratiquées sur le site ? Que souhaiteriez-vous voir mis en oeuvre pour préserver les milieux naturels ? Qu'aimeriez-vous découvrir sur les espèces et milieux naturels du territoire ?*

Mais aussi



Pouvoir communiquer sur le projet et vous tenir au courant de son avancée



Identifier des secteurs prioritaires en termes d'actions de gestion et de valorisation



Identifier des personnes ressources intéressées par le projet et les actions qui en découleront



Connaître votre ressenti par rapport à votre territoire et les milieux naturels qui le compose

Votre avis compte et nous intéresse !

Pour participer à l'enquête, 2 options sont possibles :

- 1 Complétez la version papier fournie dans les mairies des communes concernées
- 2 Répondez à l'enquête en ligne en scannant le QR suivant avec votre téléphone
OU
en demandant le lien du questionnaire à m.noblet@cenpaysdelaloire.fr



**POUR NOUS SUIVRE ET
NOUS CONTACTER**



<https://cenpaysdelaloire.fr>



02 28 20 51 69



 Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire

 ESPACE NATUREL
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

*En partenariat avec les communes de
Chalonnnes-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire,
Béhuard, Denée, Mozé-sur-Louet, Saint-Jean-
de-la-Croix, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-
Erigné, Ponts-de-Cé*